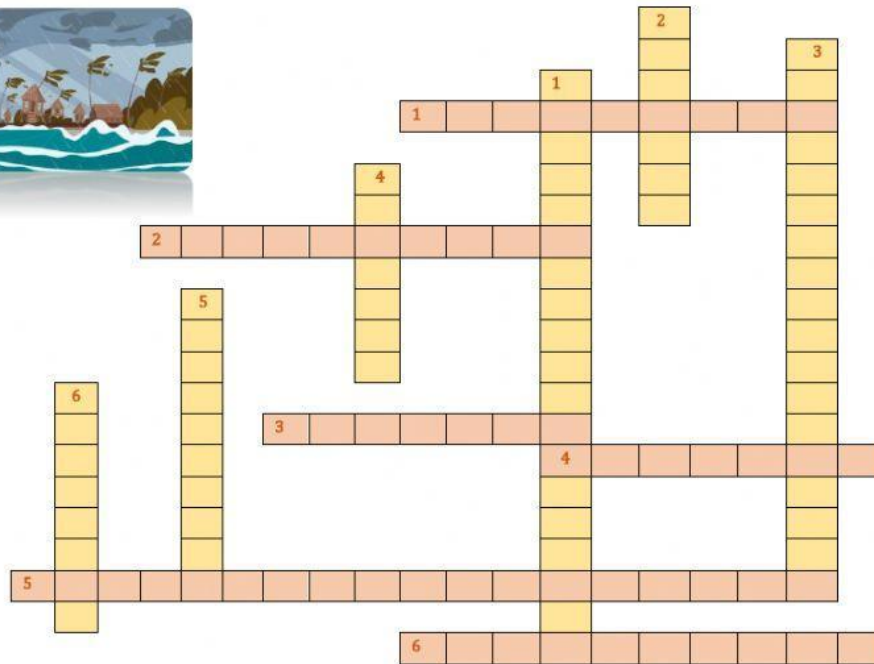


LES CATASTROPHES NATURELLES



Vertical.

1. C'est un phénomène d'origine sismique, géologique et géophysique où une masse de terre descend sur une pente, autrement dit un plan de glissement, qui peut être plus ou moins continu, et plus ou moins incurvé.
2. Terme japonais désignant une vague de mer d'origine sismique qui peut causer des dégâts considérables sur certaines régions côtières. Les mouvements du fond marin (séismes, éboulements, glissements de terrains) engendrent un gonflement de la masse d'eau.
3. C'est une secousse du sol résultant de la libération brusque d'énergie accumulée par les contraintes exercées sur les roches. Cette libération d'énergie se fait par rupture le long d'une faille, généralement préexistante.
4. Tempête violente qui se caractérise par plusieurs vents qui s'opposent et forment donc des tourbillons.
5. C'est un incendie qui se propage sur une étendue boisée. Il peut être d'origine naturelle (dû à la foudre ou à une éruption volcanique) ou humaine (intentionnel et criminel ou involontaire et accidentel).
6. Il désigne un vent glacial généralement accompagné de tempêtes de neige. Le blizzard est un vent du Nord.

Horizontal.

1. Détachement et glissement d'une grande quantité de neige le long d'une montagne.
2. Il définit l'état d'un environnement confronté à un manque d'eau significativement long et important pour qu'il ait des impacts sur la flore (naturelle ou cultivée), la faune (sauvage ou d'élevage) et les sociétés.

3. Mouvement tournant de l'atmosphère, effet violent de certaines perturbations tropicales.
4. Violente tourmente atmosphérique, en particulier sur mer.
5. Phénomène naturel qui se traduit par l'expulsion, à partir d'un volcan, de gazes et de laves, l'éruption volcanique peut causer de nombreux dégâts matériels, voire même humains.
6. Débordement d'eau qui submerge les terrains environnants.